

DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 176.2.2 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2018, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 31 décembre 2018 était de 82 171 900 \$. Nous avons terminé l'année avec un surplus non affecté de 69 488\$ et des fonds réservés de 213 263\$. L'excédent accumulé au 31 décembre 2018 est de 2 296 391\$

Il se présente comme suit :

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES ANNÉE 2018 ET 2017

	BUDGET 2018	RÉALISATION	BUDGET 2017	RÉALISATION
REVENUS				
Fonctionnement	<u>895 983</u>	<u>1 080 665</u>	<u>852 787</u>	<u>1 031 188</u>
Charges	870 736	870 736	807 863	870 948
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>2 280</u>	<u>209 929</u>	<u>44 924</u>	<u>160 240</u>
Moins : revenus d'investissement	893 703	106 965		(114 936)
Excédent (déficit) de fonctionnement de L'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<u>42 225</u>	<u>102 964</u>	<u>44 924</u>	<u>45 304</u>
Amortissement des immobilisations		91612		95 475
Remboursement ou perte de cession		2 000		2 000
Remboursement de la dette à long terme		(81 125)	(64 924)	(55 125)
Affectation :				
Activité d'investissement				
Excédent (déficit) accumulé, réserves financière		(10 6307)	20 000	(13 200)
Autres élément de conciliation				(1000)
		(93 820)	(44 924)	28 150
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u>42 225</u>	<u>9 144</u>	0	<u>73 454</u>

Année 2018

Comme à toutes les années en septembre, la firme d'évaluation JP Cadrin nous fait une petite mise à jour de notre rôle d'évaluation, entre autre à cause des permis et de la Loi. Nous sommes à notre deuxième année de notre rôle. Pour l'année 2018 le rôle était de 81 409 600\$ et nous avons travaillé le budget en conséquence pour un équilibre budgétaire.

Nous avons des artisans et des commerçants dans notre municipalité qui sont très dynamiques et il faut continuer de les encourager pour avoir une municipalité des plus prospères. Merci à toutes et à tous.

VOIRIE

Nous poursuivons l'entretien des chemins de la municipalité : par l'ajout de gravier lors du rechargement de nos chemins; en nettoyant les fossés pour permettre le bon écoulement de l'eau et le maintien de la signalisation en bonne état. Durant l'année 2018, nous devions refaire l'asphalte du 10^e rang mais nous ne pouvions le faire sans la subvention dans le programme AIRRL, donc c'est remis pour 2019.

LOISIRS

Le conseil municipal est toujours là pour appuyer le Centre des loisirs Notre - Dame - des - Érables. De nombreuses activités sportives sont organisées tous les jours de la semaine, venez nous voir, ça vous donnera peut-être le goût de bouger, au plaisir de vous y rencontrer.

DÉCORATIONS DE NOËL

Je félicite le comité des décorations de Noël pour leurs implications d'année en année, leurs décors sont toujours aussi étincelants. Merci.

VILLAGE ET CAMPAGNE FLEURIS

Je tiens à féliciter le comité des Fleurons, pour leurs implications à toujours en faire plus pour la beauté de notre municipalité. Petit détail : cette année nous serons évalués pour le maintien de nos 3 fleurons merci.

FADOQ

Un comité très actif dans notre communauté, ils font beaucoup d'activités et c'est très apprécié par toute la population et les alentours, de la relève serait la bienvenue merci.

Budget 2018

Réalisation :ça bouge à Sainte-Anne de la Rochelle

1: nous avons installé une borne de recharge pour les autos électriques

2: notre enseigne numérique pour informer la population

3: notre station d'épuration est mise aux normes de l'environnement

4: le ponceau du chemin Ulderic-Brien a été changé.(Merci de votre patience)

5: une entente concernant les prêts de locaux a été signée avec la Commission Scolaire des Sommets

6: nous travaillons sur un projet de développement résidentiel

7: la Caisse populaire du Val-Saint-François a fermé son comptoir avec caissière et le guichet sera fermé en décembre 2019

8: un conseiller nous a remis sa démission

Conseillère et conseillers et employés municipaux

Je tiens à remercier l'équipe des conseillers 2018 pour avoir été aussi impliqué à faire avancer les dossiers, cela dynamise un village. Également, je suis heureux de leur implication auprès des comités composés de bénévoles merci.

Les employés

Je prends le temps de parler de chacun des employés, pour commencer notre directrice générale et secrétaire trésorière Mme Majella René pour le temps passé sur les dossiers et sa capacité à déléguer des tâches à son adjointe Mme Valérie Bombardier. Mme Bombardier travaille que 2 jours semaine pour la municipalité et s'acquitte déjà très bien des nouvelles tâches qui lui sont confiées, elle en est qu'à sa première année. Nos officiers municipaux : Mme Isabelle Perrault inspectrice et responsable de l'urbanisme et de l'environnement qui peut être disponible 5 jours semaine sur appel. M. Pierre Brien, inspecteur en voirie et son adjoint M. Georges Lagrandeur, merci, au nom du conseil municipal.

Une belle année de réussites 2018.

Louis Coutu, maire